



VERSION : 01 | DATE : 01/06/2026 |

# Rapport d'Activité 2025

## CRÈCHE LA SOURIS VERTE



## INTRODUCTION



Depuis plus de 150 ans, la Croix-Rouge française s'attache à prévenir toutes les formes de souffrance, qu'elles soient physiques ou psychiques, peu importe le sexe, la religion, l'appartenance ethnique des personnes qu'elle accompagne. C'est dans cette logique que la filière Petite Enfance de notre association se construit : c'est grâce à l'accompagnement préventif & bienveillant des enfants d'aujourd'hui que nous bâtissons une société plus juste et harmonieuse pour demain.

Cette année encore, c'est dans cette philosophie que l'établissement La Souris Verte a œuvré, au service des **60** familles accueillies.

# SOMMAIRE

## Introduction

- 1 • La petite enfance à la Croix-Rouge française**
- 2 • La crèche La Souris Verte**
- 3 • L'activité**
- 4 • Typologie du public accueilli**
- 5 • L'équipe**
- 6 • Les valeurs de notre projet éducatif et les propositions**
- 7 • La participation des parents à la vie de l'établissement**
- 8 • Le travail en partenariat**
- 9 • La sécurité et le bâtiment**
- 9 • Nos perspectives**

## Conclusion

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026

# La Petite Enfance à La Croix-Rouge française

Grâce à son réseau de 57 crèches, la Croix-Rouge française accueille chaque année des milliers d'enfants pour leur permettre de grandir et s'épanouir en toute sérénité. Lieux de vie, d'apprentissage et de partage, nos crèches sont ouvertes à tous et proposent des activités tournées vers l'éveil, la socialisation et l'autonomie des tout-petits.

Petite enfance

**57 EAJE**

- Multi accueil
- Crèches
- Haltes garderies
- Micro-crèches
- LAEP [Lieu d'accueil enfants-parents]

**7 PMI**

**26 Espaces bébés-parents**



Un objectif commun : l'**accompagnement à la parentalité** en faveur du **bien être de l'enfant**

 croix-rouge française

A travers 7 points clés du projet éducatif des Eaje, la Croix-Rouge française entend garantir un accueil de qualité pour les enfants grâce à des méthodes pédagogiques fondées sur l'empathie et la bienveillance, afin de **prévenir les violences éducatives ordinaires**.

## LES 7 POINTS CLÉS DU PROJET ÉDUCATIF DES EAJE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

- 1 Chaque enfant est singulier et a son propre rythme.
- 2 L'enfant est reconnu comme un citoyen avec des droits et des choix qui lui sont propres.
- 3 L'enfant doit être sécurisé par les adultes avant de se socialiser.
- 4 L'enfant, avec l'aide de l'adulte, s'éveille à la compréhension et à la gestion de ses émotions.
- 5 L'enfant est encouragé à développer simultanément ses compétences sociales, émotionnelles et cognitives (selon la nomenclature des compétences psychosociales de l'Organisation mondiale de la santé).
- 6 L'enfant a besoin de repères éducatifs clairs, structurants et cohérents.
- 7 Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

Dans un souci de cohérence et de dynamique de territoire, les projets éducatifs et pédagogiques développés s'axent notamment autour du développement du langage, l'éveil à la culture (à travers des projets différents chaque année), les émotions, la lutte contre les inégalités et le soutien à la parentalité.

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026

# La Petite Enfance à La Croix-Rouge française

## Les + Croix-rouge

Depuis plus de 150 ans, la Croix-Rouge s'attache au caractère inconditionnel de son accueil. Les familles aux difficultés socio-économiques ou dont l'enfant est porteur de handicap sont les bienvenues au sein des EAJE Croix-Rouge. Ainsi, l'accompagnement à la parentalité, notamment des familles les plus vulnérables, a été le fil conducteur des projets pédagogiques de la Croix-Rouge en 2022.

### 1 | Le cycle parentalité



Experts, professionnels de terrain, politiques, sont venus témoigner sur le prendre soin du tout petit en contexte de précarité. Ce "cycle parentalité" est venu illustrer et nourrir la réflexion de notre association sur ce type d'accompagnement.

### 2 | Mes infos Bébé

Plus largement, l'année 2022 a été marquée par l'expansion du site [Mes Infos bébé](#), un site internet à destination de tous les parents sans exception, créé et illustré par les professionnels de notre réseau. L'expertise Petite Enfance doit se démocratiser hors les murs. La Croix-Rouge, c'est bien "Partout où vous avez besoin de nous".



### 3 | Early Bot

Par ailleurs, l'accueil des enfants en situation de handicap est une priorité. Le projet EarlyBot en est un bon exemple : 11 structures testent actuellement un outil permettant d'accompagner l'observation des troubles du spectre autistique.



Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026

## Présentation de la crèche

La crèche La Souris Verte, située au 15 rue de la souris verte, à HOUDAN est gérée par la Croix-rouge française depuis 2000 dans le cadre d'une Délégation de Service Public de la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH).  
Le dernier agrément date du 1er juillet 2025.

|                                             |                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Agrément                                    | 26 places                                                                                                                                                                                                                        |
| Âge des enfants accueillis                  | de 2 mois ½ à 4 ans (5 ans pour un enfant en situation de handicap)                                                                                                                                                              |
| Les conventionnements                       | Caisse d'allocations familiales des Yvelines CCPH                                                                                                                                                                                |
| L'équipe                                    | 8.20 ETP soit 10 salariés                                                                                                                                                                                                        |
| Les horaires d'accueil                      | 7H30 à 18H30                                                                                                                                                                                                                     |
| Le nombre de journée d'ouverture de l'année | 227 jours                                                                                                                                                                                                                        |
| Les dates de fermeture de l'année           | 02/01/2025 (Fermeture suite vacances de fin d'année)<br>30/05/2025 (Pont de l'ascension)<br>09/06/2025 (Lundi de Pentecôte)<br>04/08/2025 au 22/08/2025 (Fermeture estivale)<br>24/12/2025 au 31/12/2025 (Fermeture fin d'année) |
| Les journées pédagogiques                   | 04/04/2025 : Eveil à la nature<br>25/08/2025 : Lecture des protocoles<br>05/12/2025 : Arts appliquées                                                                                                                            |
| Les unités de vie                           | Atrium / Grande Ourse / Petite ourse / Clair de Lune / Salle d'activité                                                                                                                                                          |

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026

# L'activité

## L'activité réalisée

|                                                                                            | Année N-1 | Année N-2 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| <b>Taux d'occupation financier</b><br>= nombre d'heures ou jours facturés/activité maximum | 79%       | 77%       |
| <b>Taux d'occupation réel</b><br>= nombre d'heures ou jours de présence / activité maximum | 78%       | 73%       |
| <b>Taux de facturation</b>                                                                 | 105.45%   | 105.63%   |
| <b>Coût horaire moyen facturé aux familles</b>                                             | 2.54€     | 2.28€     |

|                             | REALISE | CIBLE   |
|-----------------------------|---------|---------|
| Taux d'occupation financier | 79%     | 82,07%  |
| Taux d'occupation réel      | 78%     | 77,51%  |
| Taux de facturation         | 105.45% | 105,55% |

Une baisse du taux de fréquentation est visible sur les mois d'août et de septembre. Cette diminution s'explique par la fermeture estivale pour le mois d'août, ainsi que par la reprise des accueils et des familiarisations au mois de septembre.

# Typologie du public accueilli & projets en conséquence [1/3]

## 1 | nombre d'enfants accueillis et typologie des contrats

|                                                | 2025 |
|------------------------------------------------|------|
| Nombre total d'enfants accueillis dans l'année | 34   |
| Nombre d'admissions réalisées dans l'année     | 17   |

| Typologie des enfants                                                |   |
|----------------------------------------------------------------------|---|
| Nombre d'enfants bénéficiant d'un PAI                                | 6 |
| Nombre d'enfants en situation de handicap                            | 0 |
| Nombre d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance | 2 |
| Nombre d'enfant orientés par la PMI                                  | 1 |

La crèche « La Souris verte » concourt à une société inclusive en répondant aux demandes d'accueil des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique.

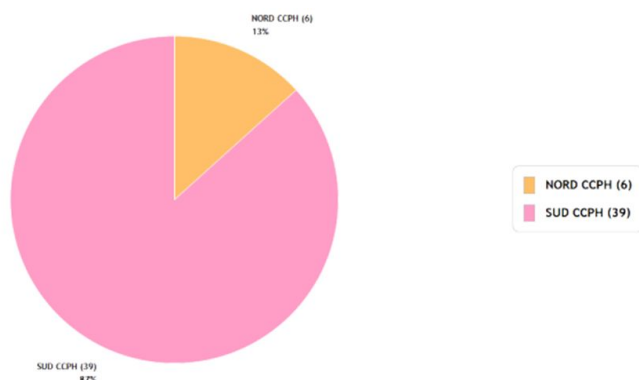
Sans se substituer à la responsabilité des parents, le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) organise, dans le respect des compétences de chacun et compte-tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de la vie quotidienne au sein de la crèche.

| Types d'accueil                               |    |
|-----------------------------------------------|----|
| Nombre d'enfants accueillis en urgence        | 3  |
| Nombre d'enfants accueillis occasionnellement | 11 |
| Nombre d'accueils réguliers                   | 26 |

La famille connaît ses besoins à l'avance, mais ceux-ci sont ponctuels et ne se renouvellent pas à un rythme régulier. L'enfant est connu et inscrit dans l'établissement.

L'accueil est exceptionnel ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés. Il s'agit du cas où l'enfant n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents souhaitent bénéficier d'un accueil en « urgence ».

## 2 | Répartition des familles par zones



Une grande majorité de familles réside dans le secteur SUD de la Communauté de Communes du Pays Houdanais.

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026

# Typologie du public accueilli & projets en conséquence [2/3]

## 3 | Les familles monoparentales



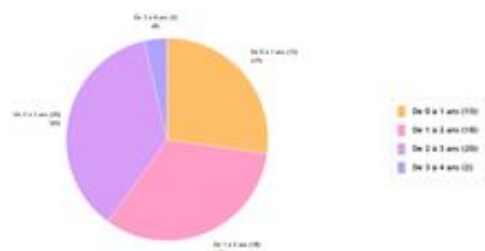
Une minorité de familles sont en situation monoparentales.

## 4 | Répartition des familles par nombre de parents actifs



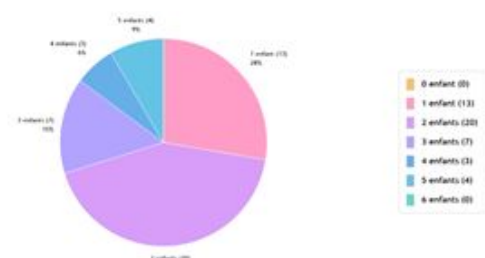
Une minorité de familles sont inactives.  
Afin de les accompagner dans d'éventuelles recherche d'emploi des  
accueils occasionnel sont proposés.

## 5 | Répartition des enfants par tranche d'âge



Le taux d'encadrement réglementaire est respecté.

## 6 | Répartition des familles par nombre d'enfants

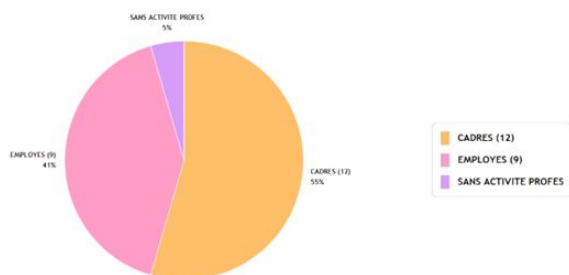


La majorité des familles ont entre 1 et 2 enfants.  
L'équipe pluridisciplinaire se tient à disposition des familles pour  
toutes sollicitations, questions, besoins.

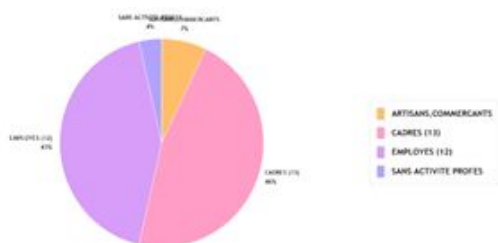
Licence de service publique  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de révision : 29/09/2026

# Typologie du public accueilli & projets en conséquence [3/3]

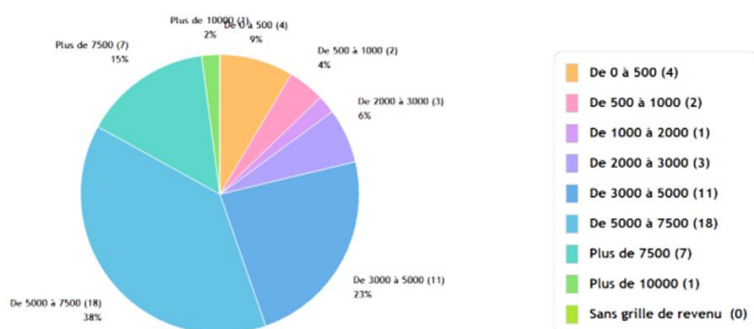
## 7 | Répartition des mères par catégorie socioprofessionnelle



## 8 | Répartition des pères par catégorie socioprofessionnelle



## 9 | Répartition des familles par tranches de revenus



La majorité des parents (mères et pères) sont cadres ou employés. 23% des parents ont un revenu compris entre 3000€ et 5000€, tandis que 38% se situent dans la tranche de 5000€ à 7500€.

## 10 | Le nombre d'enfants accueillis et la typologie des contrats

| Typologie des familles                          |    |
|-------------------------------------------------|----|
| Nombre de familles accueillies                  | 34 |
| Nombre de familles payant moins d'1€ de l'heure | 12 |

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026

# L'équipe : la composition

## 1/3

| FONCTION                                                          | NOMBRE DE PROFESSIONNELS | EFFECTIF EN ETP          |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>Personnel de direction et administratif</b>                    |                          |                          |
| Directeur/Responsable                                             | 1                        | 0.75                     |
| Directeur adjoint                                                 |                          |                          |
| Assistant de direction                                            |                          |                          |
| Secrétaire administratif                                          |                          |                          |
| <b>Personnel éducatif et pédagogique</b>                          |                          |                          |
| Auxiliaire de puériculture                                        | 3                        | 3                        |
| Educateur de jeunes enfants                                       | 1                        | 0.25                     |
| Employé de crèche                                                 | 4                        | 3                        |
| Autres : Agent de service polyvalent                              | 1                        | 1                        |
| <b>Personnel médical et paramédical</b>                           |                          |                          |
| Infirmière puéricultrice                                          |                          |                          |
| Infirmière Diplômée d'Etat                                        | 1                        | 0.2                      |
| Référent Santé & Accueil Inclusif                                 | 1                        | 0.04                     |
| Psychologue                                                       | 1                        |                          |
| Psychomotricien                                                   | 1                        |                          |
| <b>Candidat élève (stagiaire)</b>                                 |                          |                          |
| <b>Total</b>                                                      | 9 + 2 intervenants       | 9                        |
| <b>Taux d'encadrement (Total ETP/nombre de places autorisées)</b> |                          | 6.45% auprès des enfants |

Ratio d'encadrement choisi

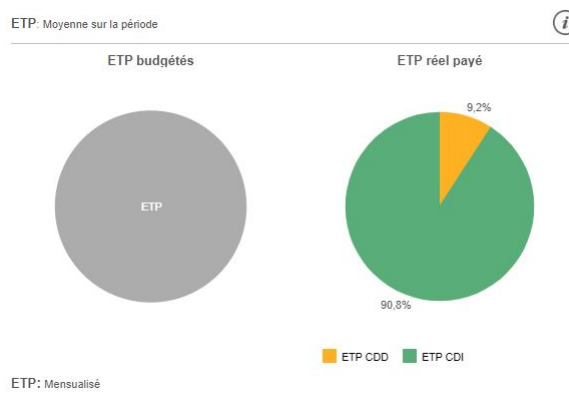
- 1 adulte pour 5 enfants non marchants
- 1 adulte pour 8 enfants marchant

Taux de personnel diplômé : 50%

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026

# L'équipe : les caractéristiques [2/3]

## 1 | Typologie de l'équipe 6.45 ETP Global moyen



## 2 | Les mouvements de personnel et absentéisme

- o 5 entrées
- o 4 sorties
- o 1 absences de plus d'un mois non remplacée et raisons

De nombreux arrêts de travail de courte durée mais répétitifs, ont nécessité le recours à des CDD de courte durée.

## 3 | Ancienneté des équipes

|                    | ANCIENNETE |
|--------------------|------------|
| Directrice         | 6 mois     |
| INFIRMIERE         | 4 mois     |
| EJE                | 3 ans      |
| AP                 | 16         |
| AP                 | 1,5        |
| AP                 | 1          |
| Employée de crèche | 2          |
| Emplée de crèche   | 1          |
| Employée de crèche | 2          |
| Emplée de crèche   | 1          |
| Agent plurivalent  | 6          |

## 4 | L'équipe support

- Directrice Nationale de la filière Petite Enfance
- Directrice Nationale adjointe de la filière Petite Enfance
- Directrice de Pôle Petite Enfance
- RH / assistante RH
- Responsable administrative et financière / comptable
- Secrétaire
- Ouvrier des moyens généraux

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026

# L' équipe : l'accompagnement [3/3]

## 1 | Le travail d'équipe

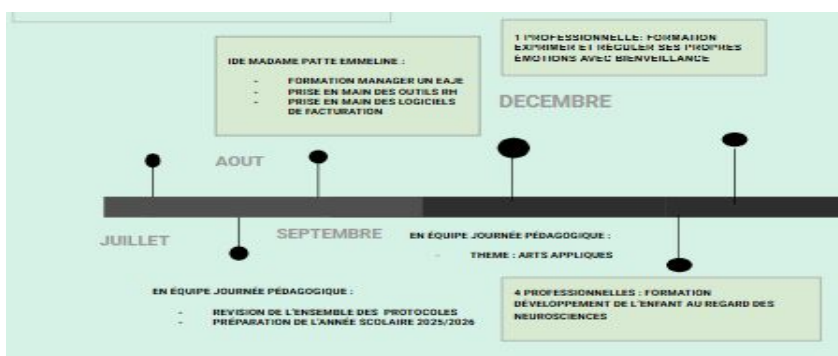
- o 2 réunions avec psychologue,
- o 3 réunions d'équipe,
- o 2 accompagnements individuel,
- o 5 entretiens annuels réalisés
- o 3 groupes d'analyses de pratiques

## 2 | Les journées pédagogiques

- o 04/04/2025 : Eveil à la nature : AGAPI
- o 25/08/2025 : Lecture des protocoles
- o 05/12/2025 : Arts appliquées : A CONSULTING

Les journées pédagogiques ont été pensées afin d'assurer la continuité du projet pédagogique de l'établissement.

## 3 | Les formations



## 4 | L'encadrement des stagiaires

|                        | AP     | EJE    | PDE | IDE    | CAP | BEP | 3ème       | autres |
|------------------------|--------|--------|-----|--------|-----|-----|------------|--------|
| Nombre                 | 2      | 1      |     | 1      |     |     | 1          |        |
| Durée moyenne du stage | 2 mois | 1 mois |     | 1 mois |     |     | 3 semaines |        |

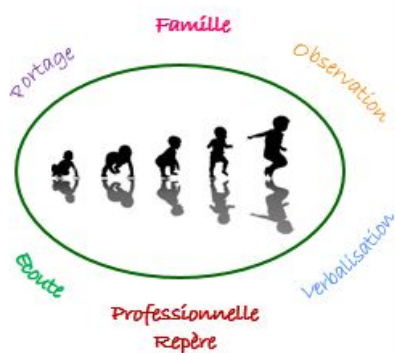
L'accueil des stagiaires permet de former les professionnel(le)s de demain. L'accueil des stagiaires permet de former les professionnel(le)s de demain. L'accueil des stagiaires permet de former les professionnel(le)s de demain.

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026

# Les propositions pédagogiques | continuité & vie des projets

## 1 | Rappel des grandes lignes du projet pédagogique

### La pédagogie à travers les temps en crèche |



#### Le bien être de l'enfant |

Evoluer dans un cadre sain, sécurisant, sécurisé et adapté sont les clés de voûte du bien être de l'enfant :

**Le doudou et la tétine** sont à disposition de l'enfant dans un espace dédié et identifié de celui-ci. Un album individuel de photos est demandé à chaque famille afin de permettre à l'enfant de se ressourcer dans la journée. Il est l'occasion d'échange, et favorise le développement du langage.

**Les repères temporels, spatiaux et physiques** sont essentiels à son développement.

**La verbalisation et la ritualisation** lui permettent une compréhension du déroulement de sa journée à la crèche.

**L'écoute et l'observation** des professionnels sont indispensables à une connaissance fine de l'enfant, de ses besoins pour permettre un accompagnement personnalisé.

**Les règles de vie à la crèche** pour l'enfant sont définies en grande équipe et sont essentielles à une vie en collectivité harmonieuse, cohérente et sécurisante.

**Le portage tant physique que psychologique** est important pour la contenance. Lorsque les professionnelles prennent l'enfant dans les bras, elles verbalisent l'action. Ensuite, elles le soulèvent du sol en l'enroulant sur le côté puis sur leur avant-bras et soutiennent sa base (fesses) pour finir dos de l'enfant contre l'adulte. La formation régulière des professionnelles sur ce thème est primordiale et présente aussi des bénéfices ergonomiques pour les salariés.

- La motricité libre
- Les pieds nus
- Le respect des droits de l'enfant
- Le jeu libre
- La verbalisation
- Le rythme de l'enfant

#### L'accueil en âges mélangés

La crèche la « Souris Verte » est composée d'une seule unité de vie de 26 berceaux. L'accueil des enfants est donc pensé en conséquence.

Accueillir dans un même espace de vie des enfants de tranches d'âges différentes implique une confiance dans les capacités de chacun, petits et grands à pouvoir évoluer tous ensemble.

Même si des enfants d'âges différents sont accueillis ensemble, les besoins de chacun ne doivent pas être mélangés.



Dans le jardin de la crèche, les enfants sont en immersion totale avec la nature. Ramasser les feuilles d'automne, fabriquer des nichoirs pour les oiseaux en hiver, sentir les fleurs...

Des siestes en extérieur sont proposées en continuité avec notre projet pédagogique :

- meilleure qualité de sommeil
- renforcement du bien-être et du confort respiratoire
- soutien au rythme biologique : réguler l'horloge interne
- contact avec l'environnement naturel

**Le jeu libre est un jeu initié par l'enfant et auto-régulé.**  
L'enfant décide de ses règles et de sa durée. L'adulte, quant à lui, a un rôle important : celui d'observer et de rester disponible.  
**Le jeu libre n'a pas forcément de finalité. C'est en revanche un véritable trésor pour le développement de l'enfant.**



Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-015  
Date de réception préfecture : 29/09/2026

## 2 | Les projets de 2024 Continuité et axes de réflexion

- Carnaval avec la ville de Houdan
- Eveil à la nature
- Médiation animale
- Baby art
- "Bar à eau"
- Sorties à la bibliothèque

# Les propositions pédagogiques | Projet [année N-1]

Les nouveaux projets de l'année 2025

## Réactualisation du projet d'établissement |

### En lien avec le développement durable |

- Limitation des impressions papiers
- Nous avons remplacé la vaisselle en plastique par de la vaisselle en inox ou verre : loi EGALIM
- Tri des déchets



#### Au fait, une crèche durable, qu'est-ce ?

- C'est un établissement respectueux de l'environnement dans sa conception et dans son fonctionnement.
- C'est une structure soucieuse du bien-être et de la santé des gens (personnel, parents et enfants).
- C'est une démarche pédagogique visant à sensibiliser parents et enfants à la protection de l'environnement.
- La crèche peut être un lieu de référence pour donner une seconde vie aux vêtements, jouets, matériel de puériculture, linge de maison, livres... Certaines crèches mettent ainsi en place ce qu'elles appellent des « Donnant-donnant » ou « totems ». Ce sont des étagères, des bonshommes, des caisses, où chacun peut déposer et/ou récupérer des objets. Une bonne façon de recycler et de favoriser la solidarité entre familles..

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026

# La place des parents

## 1 | Ce qui est poursuivi depuis 2024

**Les conseils de crèche** | composé de parents élus, il se réunit 3 fois dans l'année

**Le café des parents** | proposé avec la psychologue, la psychomotricienne à la rentrée puis en cours d'année si le conseil des parents soulève un thème

**Les entretiens individuels** | en fonction des demandes des familles

**Les réunions** |

**La place des parents dans l'animation d'ateliers** | chaque jour les parents ou grands-parents ont la possibilité d'être présents à la crèche pour assister aux ateliers et passer un moment avec leur(s) enfant(s).

**Les moments de convivialité dans l'année** | Fêtes de juillet et décembre. Spectacles proposés aux enfants et leur famille.

## 2 | Nouvellement mis en place cette année en 2025

**Lettre d'information** | carnet de liaison : permet de communiquer par transmissions écrites

# L'enquête de satisfaction

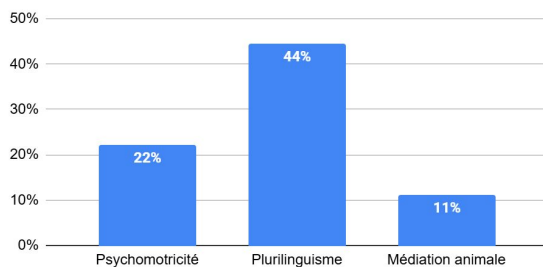


En juin une enquête de satisfaction a été transmise aux familles, comportant 27 questions. Le taux de retour a été de 27 %. Toutes les questions ont recueillis globalement des évaluations positives avec une note moyenne attribuée de 9 sur 10.

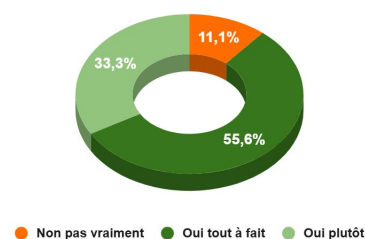
Néanmoins, certains points nécessitent une réflexion et une réorganisation, notamment autour de la période de familiarisation, des sorties extérieurs et des conseils de crèche.

Des champs ouverts permettait aux parents de développer leur avis, ce qui a permis de clarifier les insatisfactions et aux parents de verbaliser beaucoup de reconnaissance pour le travail fourni par l'équipe.

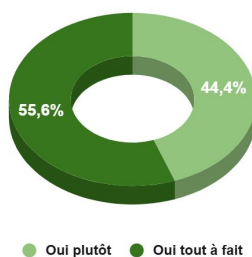
Parmi les projets nationaux développés cette année, cochez ceux dont vous avez connaissance :



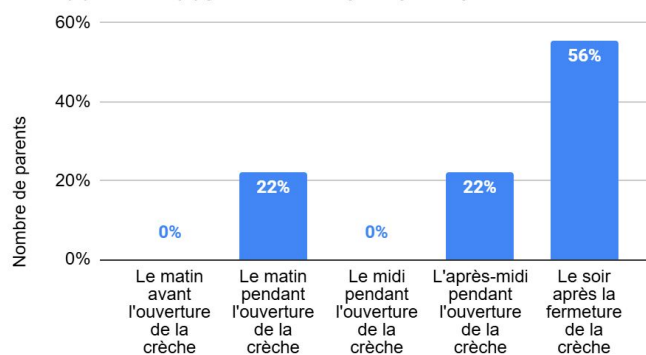
Trouvez-vous les locaux et les équipements adaptés ?



Trouvez-vous les locaux et les équipements propres ?



Quel(s) créneau(x) préférez-vous pour participer à ces ateliers ?



Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026

# Le travail en partenariat

## 1 | Avec les acteurs institutionnels

### Les relations CCPH |

Soutient notre fonctionnement sur un plan financier ainsi que par des actions relatives au bon maintien d'une qualité d'accueil et de sécurité en vigueur.

Participations aux commissions d'attribution des places.

### Les relations CAF |

La Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY), qui apporte un appui technique pour le diagnostic, l'élaboration des projets et un soutien financier pour leur mise en place.

### Le Conseil départemental des Yvelines |

En plus de son rôle de contrôle et de délivrance d'agrément, il est également référent technique et qualitatif sur l'accueil des enfants.

## 2 | Avec les acteurs locaux

### Les relations avec les structures médico sociales |

Protection Maternelle Infantile de HOUDAN : échanges relatifs aux situations familiales et accueil des enfants suivi par le service

Aide Sociale à l'Enfance : échanges dans le cadre de l'accueil et du suivi des enfants placés

### Commerces de proximité

Boulangerie, Pharmacie, Carrefour Market

## 3 | En interne

### Les temps Croix-Rouge |

Un temps de coordination et de codir par mois les 2eme mardis de chaque mois

2 journées Nationale par an

Participation à des groupes de travail

# Sécurité et Bâtiment

## 1 | Audit et visites réglementaire date des dernières visites

Contrôle PMI | Dernier contrôle le 03/03/2026

Visite commission de sécurité | Dernière mise à jour du Plan Particulier de Mise en Sûreté : janvier 2023

Visite direction départementale de la protection des population (DDPP) | Dernière inspection le 20/10/2020

| Nom de l'établissement : La source Verte                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                | Commune : HOUDAN           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Date de la visite de contrôle : 03/03/2026                                                                   |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| RAPPORT CONTRADICTOIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                |                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                              |  |
| RAPPORT PROVISOIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                |                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | RAPPORT DEFINITIF (à remplir par la Conseillère technique)                                                   |  |
| Actions correctives demandées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Type d'action  | Délai                      | Observations du gestionnaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Actions correctives définitives                                                                              |  |
| Sécuriser l'espace extérieur (Cf : Article R2324-28 du Code de la Santé Publique).                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Recommandation | Sans délai                 | Action corrective à mettre en place                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Action corrective à mettre en place                                                                          |  |
| Garantir un effectif de professionnels suffisant pour respecter la présence d'un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et un professionnel pour 8 enfants qui marchent à tout instant / au regard de la capacité d'accueil de la crèche indiquée sur l'avis ou l'arrêté(Cf : Article R2324-27-(2ème), article R2324-43.1 et article R2324-46-4 du dernier Code de la santé Publique). | Règlementaire  | Sans délai                 | Dans l'attente du recrutement, des ajustements organisationnels ont été décidés afin d'assurer un effectif de professionnels suffisant et respecter les lieux d'encadrement réglementaires. Les actions se traduisent par : des avenants compléments d'effectif / des heures supplémentaires. Dans le cadre de ces actions, il a été décidé d'ouvrir le poste vacant à une A.P. dans l'attente de renforcer l'effectif de professionnels de catégorie 1.<br><br>A Procureur : 11/02/2026 Cf dossier joint<br>Au 11/02/2026 : 18 / 23/24 / 40% / 3,38 / 60% / 2,5 | Action corrective à finaliser. COnfirmer la prise de poste de l'AP.                                          |  |
| Mettre aux normes les portes ouvrant sur les espaces de vie des enfants pour permettre de visualiser les enfants placés de l'autre côté de la porte (cf l'alinéa II.6.4 de l'arrêté du 31 août 2021 créant un référentiel national en matière de locaux)                                                                                                                                         | Règlementaire  | Au plus tard le 01/09/2026 | A venir : installation de miroirs permettant de visualiser les enfants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Action corrective à mettre en place<br>L'obligation réglementaire consiste à mettre des portes avec ocululus |  |
| Mettre aux normes les protections pour les aspérités anguleuses ou toutes saillies en deça de 110 cm (Cf. Alinéa II.6.9 de l'arrêté du 31 août 2021 créant un référentiel national en matière de locaux)                                                                                                                                                                                         | Règlementaire  | Au plus tard le 01/09/2026 | Action corrective à mettre en place                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Action corrective à mettre en place                                                                          |  |
| Mettre les extincteurs à une hauteur maximale de 1.20m (poignée de portage) et à protéger des enfants sauf si disposition contraire imposée par la commission de sécurité et d'accessibilité (Cf : Alinéa II.6.2 de l'arrêté du 31 août 2021 créant un référentiel national en matière de locaux)                                                                                                | Recommandation |                            | Action corrective mise en place le : 03/04/2026 Cf photo<br>Housse de protection : en commande                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Action corrective prise en compte et finalisée.                                                              |  |

## 2 | Suivi de la maintenance

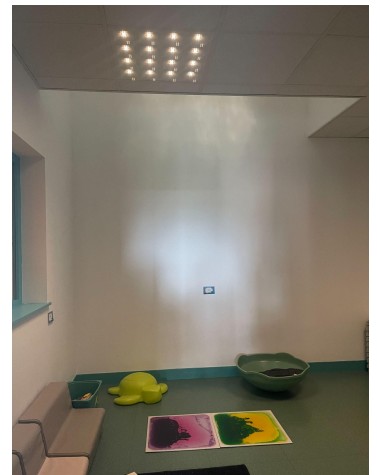
|                              | Détail  | Fréquence | Prestataire              |
|------------------------------|---------|-----------|--------------------------|
| Maintenance Chauffage        | CONTRAT | 2X/AN     | SES                      |
| Maintenance Electricité      | CONTRAT | 1X/AN     | VERITAS                  |
| Maintenance Informatique     |         |           | Service informatique CRF |
| Maintenance Jeux             |         |           |                          |
| Maintenance Sécurité Hygiène | CONTRAT | 3X/AN     | Laboratoire MERIEUX      |
| Maintenance VLC              | CONTRAT | 1X/AN     | VERITAS                  |
| Maintenance Nuisibles        | CONTRAT | 3X/AN     |                          |

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026  
DITRISPROTECT

# Sécurité et Bâtiment

## 1 | Les travaux effectués

- Plantation d'une haie vive sur 20 mètres de longueur dans le jardin
- Mise à hauteur des lavabos enfants dans l'espace de change
- Installation de variateurs de lumières : dortoirs, salle de bain



## 2 | Les travaux à prévoir

- Installation de portes avec occulus
- Installation d'un abri extérieur
- Installation de moyens de rafraîchissement d'air
- Remise en état du sol souple extérieur
- Installation d'un nouveau portillon dans l'atrium

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026

# Perspectives pour 2026

## 1 | Projet Psychomotricité

En 2025, nous avons pu mettre en place des séances de psychomotricité, à destination des enfants et des familles.

Ces interventions permettent à l'équipe d'acquérir, renforcer leur compétences et leur posture professionnelle.

Ce projet pourra continuer en 2026.

## 2 | Poursuite du projet livres

L'ambition de la Croix-Rouge : donner accès à la lecture pour le plus grand nombre  
En plus du plaisir qu'il procure, le livre permet de lutter contre l'illettrisme, d'accompagner l'enfant

dans son développement global (langagier, cognitif, social, affectif...)

Afin de favoriser l'accès aux livres pour l'ensemble des familles,

et notamment les plus précaires accueillies en structure, nous souhaitons mettre en place plusieurs actions.

Formation de professionnels de la crèche

Animation d'ateliers à destination des familles

Sorties à la bibliothèque communautaire



## 3 | Une démarche écologique

Pour 2026 nous souhaitons nous orienter davantage vers une démarche écologique, et plus particulièrement dans l'élimination des déchets compostables.

Afin de réaliser les achats nécessaires et de mettre en places les contrats correspondants, une demande de subvention de Fonds Publics et Territoire a été complétée et adressée à la CAF des Yvelines.

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026

# Perspectives pour 2026

Suite au rapport de L'inspection Générale des Affaires Sociales , un travail conséquent a été mené en équipe avec pour principal objectif l'amélioration de la qualité de l'accueil au quotidien. Ci-dessous, le plan d'action présentant les principaux axes actuellement en cours de réalisation ou à venir.

| Filière Petite Enfance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |          |                  |                                                               |                    |               |                         |                     |           |                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|------------------|---------------------------------------------------------------|--------------------|---------------|-------------------------|---------------------|-----------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Plan d'action suite à l'auto-évaluation pour l'amélioration de la qualité d'accueil                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |          |                  |                                                               |                    |               |                         |                     |           |                                                                                  |
| Cet onglet permet de prioriser les actions à mettre en place pour améliorer la qualité d'accueil au sein des établissements de la Croix-Rouge française. Son remplissage est automatique pour les colonnes "Item", "Priorité" et "Réponse" dans lesquelles sont renseignés les items ayant obtenu "Non pas vraiment" ou "Non pas du tout" dans la grille d'auto-évaluation. |                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |          |                  |                                                               |                    |               |                         |                     |           |                                                                                  |
| Les colonnes à remplir et modifier sont les colonnes G à M (à partir de "Action à mettre en place").                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |          |                  |                                                               |                    |               |                         |                     |           |                                                                                  |
| Thématique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Sous-partie                                             | Item                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Priorité | Réponse          | Action à mettre en place                                      | Pilote de l'action | Date de début | Echéance prévisionnelle | Date de réalisation | Statut    | Commentaires                                                                     |
| 3. La qualité organisationnelle                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 3.5 La qualité environnementale                         | La seconde main pour les jouets et le mobilier est-elle favorisée (dès lors que ces biens ne présentent pas de danger pour la santé des enfants (tel que les biophénols, les phthalates...) et respectent les normes françaises de sécurité à la date de leur première utilisation (pour les jouets homologation selon les normes européennes de la Directive 2009/48/CE du Parlement européen et du Conseil)) ? | 1        | Non pas du tout  | élaboration d'un protocole                                    | Christelle Milon   |               |                         |                     |           |                                                                                  |
| 1. La relation au jeune enfant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 1.2 La familiarisation                                  | La présence parentale prolongée est-elle favorisée sur plusieurs heures pendant plusieurs jours ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 1        | Non pas vraiment | rédaction d'un écrit familiarisation                          | Özge Danuk         | 01/09/2026    | 31/12/2026              | 01/09/2026          | En cou... | adaptation en fonction de l'échange avec les P lors de l'entretien d'inscription |
| 1. La relation au jeune enfant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 1.8 Les pleurs de l'enfant                              | Face aux pleurs, les professionnels demandent-ils à l'enfant ce qu'il ressent ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 1        | Non pas vraiment | inscrire les professionnelles en formation relatif à ce sujet | Özge Danuk         | 01/09/2026    | 31/12/2026              | 01/09/2026          | Non d...  |                                                                                  |
| 1. La relation au jeune enfant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 1.16 L'alimentation                                     | Si des ateliers pâtisserie sont organisés, existe-t-il un protocole "atelier pâtisserie" au sein de l'établissement ?                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 1        | Non pas vraiment | élaboration d'un protocole                                    | Christelle M...    |               |                         |                     |           |                                                                                  |
| 2. La relation aux parents                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 2.6 Le jugement et le non-jugement                      | Dans le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement, des principes sont-ils inscrits sur le jugement des parents ?                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 1        | Non pas vraiment | trame RF retravailler tous les ans                            | Özge Danuk         | 01/01/2026    |                         | 01/07/2026          | En cou... | nouveau RF en cours de rédaction                                                 |
| 3. La qualité organisationnelle                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 3.3 La qualité des emplois et les conditions de travail | Des actions de prévention des risques psycho-sociaux sont-elles proposées aux professionnels ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 1        | Non pas vraiment | protocole en cours de reflexion                               | Christelle Milon   |               |                         |                     |           |                                                                                  |

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026



## Conclusion



Nous sommes ravis de vous accueillir dans ce lieu de vie, d'éveil et de partage, pensé pour accompagner chaque enfant dans ses premières découvertes, dans un cadre bienveillant, sécurisant et respectueux de son rythme.

Notre équipe, composée de professionnels de la petite enfance, s'engage à offrir à votre enfant une expérience enrichissante, favorisant son développement global, son autonomie et son épanouissement.

Ce rapport d'activité a pour but de vous présenter l'organisation de la crèche, ses valeurs, son fonctionnement au quotidien.

Nous vous remercions pour votre confiance et sommes heureux de partager avec vous cette étape précieuse de la vie de votre enfant.

L'ensemble de l'équipe pédagogique de l'établissement.

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026

## CONTACT

Özge DANUK



Directrice



+33 01 30 59 67 99



sourisverte.houdan@croix-rouge.fr

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE INTRANET <https://intranet.croix-rouge.fr>

### SERVICES ADMINISTRATIFS

CAMPUS CROIX-ROUGE FRANÇAISE

21, rue de la Vanne - CS 90070 92126 - Montrouge CEDEX

TÉL. : 00 33 (0)1 44 43 11 00

[www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)

### SIÈGE SOCIAL

98, rue Didot 75694 Paris CEDEX 14



Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260924-114-2026-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2026